



CHÂTEAURoux
Métropole

Mardi 15 septembre 2015

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ÉLECTIONS DES REPRESENTANTS DES SOCIÉTAIRES DE LA CAISSE DES ÉCOLES DE CHATEAURoux

La Caisse des écoles de Châteauroux décide des crédits attribués à chaque école maternelle ou élémentaire pour l'achat des fournitures scolaires, du mobilier et la réalisation des projets.

Elle gère également le Dispositif de réussite éducative qui propose des accompagnements personnalisés visant à favoriser la réussite des enfants de 2 à 16 ans présentant des signes de fragilité.

Les Sociétaires de la Caisse des écoles éliront, pour trois ans, leurs représentants (six titulaires et six suppléants au Comité de gestion), le mercredi 18 novembre 2015. Le vote se fera par correspondance.

Les personnes désireuses d'être sociétaires, voire candidatures au Comité de gestion pour les représentants des parents d'élèves élus au Conseil d'école doivent :

- verser une cotisation fixée forfaitairement à 1 € pour trois ans,
- remplir un imprimé pour demander à être inscrites sur la liste des sociétaires, voire faire acte de candidature au Comité de gestion ; cet imprimé peut être retiré à l'hôtel de ville, service Éducation-Jeunesse.

CLOTURE DES INSCRIPTIONS

Les demandes d'inscription sur la liste des sociétaires, voire de candidature au Comité de gestion, seront enregistrées au Service Éducation-Jeunesse jusqu'au vendredi 16 octobre 2015 dernier délai.

Pour ce faire, l'imprimé précité doit être remis :

- directement à l'hôtel de ville, au service Éducation-Jeunesse après avoir réglé la cotisation de 1,00 € à la Trésorerie principale municipale, Hôtel des Finances – 4 bis rue du 14^{ème} R.T.A.

Le service Éducation-Jeunesse est à la disposition du public pour tout renseignement.

CONTACT PRESSE

Christophe Le Bris

christophe.lebris@chateauroux-metropole.fr

02 54 08 33 19

www.chateauroux-metropole.fr